

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20190212-D2019-03-DE
Date de télétransmission : 14/02/2019
Date de réception préfecture : 14/02/2019

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2019-03 en date du 12/02/2019 approuvant le compte administratif 2018 du budget :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 février 2019, à 19H30, suivant convocation en date du 06 février 2019, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, ARMAND Thierry, JACQUET Michel, DUBREUIL Marc, LATOUR Christelle, BERGER Thierry, GILLES Dominique, ALAMARGOT Sylvie, BABAUDOU Pascal, CASTANET Christine.

Représentés : MM. LEBLOIS Jean-Claude a donné procuration à FAUCHER Alain ; HARGE Andrée a donné procuration à GILLES Dominique.

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	2	10	11	11	0

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 du budget, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif du budget, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reportés		190828,87		9441,70	0,00	200270,57
Opérations de l'exercice	621605,13	665465,05	86060,09	45397,64	707665,22	710862,69
TOTAUX	621605,13	856293,92	86060,09	54839,34	707665,22	911133,26
Résultats de clôture		234688,79	31220,75		31220,75	234688,79
Restes à réaliser			43987,98	22007,00	43987,98	22007,00
TOTAUX CUMULES		234688,79	75208,73	22007,00	75208,73	256695,79
RESULTATS DEFINITIFS		234688,79	53201,73			181487,06

2°) APPROUVE, hors présence du maire, à l'unanimité le compte administratif du budget 2018

A La Geneytouse, le 13 février 2019

Le Maire,
Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 14 février 2019.